

23. avril 1825.  
 réception & installation de  
 garde champêtre

Le Vingt trois avril, mil huit cent vingt cinq, réception et  
 Enregistrement de la Commission de garde Champêtre de ce  
 Département

au sieur Denis Charon Jean, par Monsieur le Préfet de  
 ce Département en date du Vingt du présent mois, signé le  
 Marquis de Gué, portant qu'à dater du jour de son installation,  
 ce garde champêtre jouira d'un traitement de trois cent francs,  
 (à Combiers les jours, mois, et an que dessus), et ce ledit sieur  
 Denis a signé avec nous.

Jean Denis

Houssard Maire.